

# TÉMOIGNAGES

## Rencontre avec Monsieur Picard

le 16 mai 2001

*M. Picard me raconte une partie de sa jeunesse pendant cette période difficile de l'occupation et plus particulièrement, sur ma demande, les derniers jours avant l'arrivée de nos libérateurs.*

*M. Picard natif d'Ercuis, travail dans l'usine d'orfèvrerie comme agent d'entretien, mais sa date de naissance l'impose à faire partie de ces français que les accords de paix envoient travailler en Allemagne. Pour lui, deux choix, le travail S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) ou la clandestinité. Les Allemands recherchent directement dans les usines les travailleurs en âge de quitter la France et l'usine d'Ercuis n'est pas épargnée. Une dizaine de personnes sont désignées et embarque de force pour l'Allemagne et d'autres font bientôt partie d'une seconde rafle. C'est avec ce second groupe que M. Picard est emmené à Creil en direction de Düsseldorf. Son choix est donc fait « M. Picard est parti pour l'Allemagne mais il n'est jamais arrivé ». Le train est parti sans lui, profitant d'une situation désordonnée il se fait oublier et discrètement quitte bien vite la colonne de ses compagnons d'infortune. Cette aventure lui impose dorénavant de vivre dans la clandestinité. La discrétion sera donc la plus fidèle de ses alliés.*

*La tragédie du 23 août est resté dans la mémoire de M. Picard, il était dans son jardin de la rue roullevalle (actuelle rue Marceau Vollard) lorsqu'il entendit une série de coups de feu. Le cafetier Duffloo passa devant en lui criant « les allemands tirent partout dans le centre de Neuilly, il faut absolument se planquer ». C'est un voisin Mr Pierru, qui lui propose de se cacher dans la cave de sa maison. Le bruit des bottes passé et les coups de feu terminés M. Picard reprend à travers champs le chemin d'Ercuis. Il apprend le lendemain le drame endeuillant notre commune. Alors avec une profondeur de voix chargé de tristesse monsieur Picard me raconte le drame de monsieur Dupire le 30 août 1944 la veille de la libération du canton.*

*Monsieur Dupire était venu à Neuilly en Thelle chez monsieur Bollin chercher un drapeau français qu'il s'était entouré autour de la taille par discrétion. En effet ces derniers jours avant la libération chacun sentait proche la délivrance mais les rafles et les massacres obligeaient toujours à la prudence. Monsieur Dupire était avec son fils Jean lorsqu'une patrouille de motards allemands les croisent. Ils demandent les papiers, ils passent à la fouille les français. Fou de rage et de colère les allemands imposent à Jean Dupire de partir en courant. Quelques minutes après des coups de feu claquent, monsieur Henri Dupire est mort à quelques pas de l'entrée d'Ercuis. Une stèle commémorative au lieu dit « le four à chaux » honore sa mémoire.*

## Un bornellois tué lors de la Libération de Neuilly-en-Thelle en 1944

*Louis Denoual, né en 1921 en Seine-et-Marne, habite avec sa mère à Bornel depuis de nombreuses années lorsque ce matin du 31 août 1944, tout heureux de voir les premiers américains libérer Bornel, il saute sur son vélo annoncer le bonne nouvelle à Puiseux le Hauberger. Arrive chez son employeur, la ferme Charron, les allemands qui ont réquisitionné un attelage et recherchent un charretier. Faisant remarquer qu'il est jeune et célibataire, il se propose auprès de ses collègues de travail et part avec les allemands.*

*Arrivé à Neuilly-en-Thelle, près de l'église, un accrochage a lieu avec les libérateurs américains. Louis Denoual, tente de fuir, saute de la charrette ; il est abattu. Un de ses neveux bornellois dit que dans sa famille, il se disait que son oncle « avait eu le tort de monter sur la voiture et que si il avait conduit l'attelage à pied, il aurait eut plus de facilités pour s'évader »*

*L'acte de décès dit « Mort pour la France » rue du Mouthier à Neuilly-en-Thelle à 21h15, selon la déclaration d'Emile Raphaël Desliens, signé Albert Chartier-Duraincy, Maire-Adjoint de Neuilly-en-Thelle.*

*Le corps du défunt est ramené à Bornel, chez sa mère, rue de l'église où une nièce et un neveu nous ont dit avoir vu la dépouille.*

*Par délibération du Conseil Municipal de Bornel le 16 septembre 1944, il est accordé une concession à perpétuité au cimetière de Bornel pour la sépulture du jeune Louis Denoual, « Mort tragiquement pour la France le 31 août 1944 à Neuilly-en-Thelle ».*

*Lors de la séance du 3 novembre 1945, le Conseil Municipal de Bornel décide de donner le nom de Louis Denoual à la partie de la route nationale comprise entre « le chemin de Puiseux et la sortie vers Méru ». Ce même jour, le Conseil décide que la partie de la Route Nationale comprise entre « le chemin de Puiseux et le pont Gobette » prendra le nom de Norbert Deschaintres, autre jeune bornellois, père de famille, torturé et fusillé par les allemands le 20 août 1944 au Fort de Romainville, près de Paris.*

*Lors de la séance du 22 mars 1978, le Conseil Municipal de Bornel décide d'apposer deux plaques gravées aux noms de Louis Denoual et Norbert Deschaintres, victimes de la guerre 1939-1945, avec porte gerbe au carrefour du CD 923 et de la rue du 11 novembre pour commémorer les « faits de leur mort ».*